

Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le

ID : 021-212101380-20241025-2024\_10\_11-DE

S<sup>2</sup>LOW

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

18/10/2024

Date d'affichage

18/10/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

28/10/2024

et publication du :

28/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAGUERRE Jean-Louis.

### Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

### Procuration(s) :

M. SORDEL Sébastien donne pouvoir à M. SORDEL Philippe

### Etai(ent) absent(s) :

Mme GOMEZ Delphine, M. LUQUIN Marc-Antoine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît

### Etai(ent) excusé(s) :

M. SORDEL Sébastien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Numéro interne de l'acte : 2024/10/11

Objet : Mise à jour tableau des effectifs

Le Maire appelle à l'assemblée :

Vu l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'articles L. 2121-29, L. 2313-1, R.2313-3 du Code général des collectivités territoriales,

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois

Vu l'arrêté de radiation des effectifs du 17/09/2024,

Vu la délibération n°2024/09/04 portant modification de la délibération n°2024/07/005 concernant la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,

Vu l'arrêté portant recrutement d'un adjoint administratif territorial principal de 2ème classe titulaire par voie de mutation,

Le Maire propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des emplois comme suit à compter du 01/10/2024 :

Filière / secteur	Grade	Cat	Libellé de l'emploi	Temps de travail	TOTAL	Poste occupé par un agent	TOTAL	Effectifs vacants TOTAL
Filière administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Secrétaire générale de mairie	TNC 32/35ème	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif	C	Agent Postal Communal	TNC 15,50/35ème	1	Titulaire	1	0
Filière technique	Adjoint technique principal 2ème classe	C	Agent technique	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	TNC 16/35ème	1	Contractuel	1	0
Filière animation	Adjoint d'animation	C	ASEM	TNC 28/35ème	1	Titulaire	1	0

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à CHAMPDOTRE  
 Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 28/10/2024  
 Reçu en préfecture le 28/10/2024  
 Publié le  
 ID : 021-212101380-20241025-2024\_10\_11-DE

